



SAINT-PATRICE-DE
SHERRINGTON

Procès-verbal

Copie de résolution

Le 23 juin 2021

SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À une session régulière spéciale , ajournement , du Conseil municipal tenue le 22^{ème} jour du mois de juin 2021 et à laquelle sont présents son honneur le maire M. Yves Boyer et les conseillers (ères) suivantes :

M. Mauro Lando, conseiller n°1 ;
Mme Sonia Dumais, conseillère n°2 ;
Mme Louise Lussier, conseillère n°5 ;

M. Denis English, conseiller n°6.
Les membres présents forment le quorum.

Résolution : 2021-06-141

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 7 NOVEMBRE 2021 – COMMUNICATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL CONCERNANT LA PRÉSIDENTE DE L'ÉLECTION

CONSIDÉRANT qu'il appartient aux directeur général et secrétaire-trésorier d'une municipalité locale d'assurer le rôle de président d'élection ;

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier a informé les membres du conseil municipal qu'il sera probablement dans une situation l'empêchant d'assurer sa fonction de président d'élection en novembre prochain dans la mesure où il se trouverait a priori en congé paternité ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à la Commission municipale du Québec d'autoriser la décharge du rôle de président d'élection et que dans le cas d'espèce il semble que cela soit un motif admissible ;

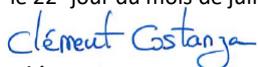
IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE :

Le conseil municipal de Saint-Patrice-de-Sherrington reconnaît avoir été informé de la demande du directeur général concernant sa probable indisponibilité d'agir à titre de président d'élection pour l'élection générale du 7 novembre 2021

D'autoriser le directeur général à communiquer avec la Commission municipale du Québec afin de mettre en œuvre la démarche qui s'impose et une nomination à l'interne afin d'assurer la fonction de président d'élection pour l'élection générale du 7 novembre 2021.

VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL :					
n° 1 – M. Mauro Lando	O	n° 5 – Mme Louise Lussier	O	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	✓
n° 2 – Mme Sonia Dumais	O	n° 6 – M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	
n° 3 – M. Pierre Boisvert	A	Maire :		REJETÉ	
n° 4 – M. Daniel Laplante	A	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Copie conforme certifiée de la résolution
Adoptée à la séance ordinaire tenue
le 22^e jour du mois de juin 2021


Clément Costanza

Directeur général et Secrétaire-Trésorier

Nota : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente